



**Mairie  
de  
AIGALIERS  
30700**

**Route Stéphane HESSEL**

Tél. : 04 66 22 10 58

Courriel : [mairie.aigaliers@orange.fr](mailto:mairie.aigaliers@orange.fr)  
[www.aigaliers.net](http://www.aigaliers.net)



Le parc photovoltaïque vu d'une montgolfière

*Lettre d'information  
du Conseil Municipal  
Janvier 2016*

---

## *Le mot du Maire*

---

L'année 2015, marquera l'histoire de notre pays d'une triste manière s'ouvrant et se finissant sur des crimes atroces.

2016 s'ouvre sur un monde bien sombre. Notre pays est engagé dans des conflits armés en Irak, Syrie, Centrafrique et au Mali.

Des millions de personnes continuent au risque de leurs vies à fuir les guerres et l'obscurantisme de ces territoires.

Je consacre l'essentiel de ces vœux au devenir des 36529 Communes de France. En effet, c'est dans ce contexte que le gouvernement a fait voter le 7 août 2015, une Nouvelle Organisation du Territoire de la République. Il s'agit de la Loi, dite NOTRE !

Celle-ci organise, entre autre, la disparition des Communes dans de grandes Intercommunalités. Les Communes ne subsisteront que comme « quartiers » de l'intercommunalité qui les aura absorbées.

Je donne quelques exemples, non exhaustifs de ce que dit la Loi :

Elle impose le transfert **obligatoire** de nouvelles compétences aux intercommunalités avec bien-sûr, des dotations financières majorées, pour « les bons élèves » qui transféreront le maximum de compétences en 2018.

Cette Loi supprime les Syndicats Intercommunaux, tel le SIVOM de Collorgues qui gère l'eau et l'assainissement des 13 Communes adhérentes et qui n'existera plus en 2020. Actuellement, toutes les Communes adhérentes au SIVOM ont le pouvoir de décision au plus près des usagers et de leurs intérêts.

Ce fut le cas en 2000, quand les délégués des Communes du SIVOM ont rompu le contrat de fermage avec la société privée, La CISE, pour prendre la gestion en régie, ce qui a permis de baisser immédiatement le prix du mètre cube d'eau de 1,70 € à 1,20 €, soit 40 % de baisse. Le Syndicat s'est désendetté et a réalisé de gros investissements : réservoir, forage, conduites....

Par le transfert obligatoire en 2020, les communes ne seront plus représentées. La gestion restera t'elle en régie ? Rien n'est sûr ! L'unification des tarifs sera-t-elle obligatoire ... ?

L'Ecole fait son entrée dans les compétences transférables aux intercommunalités !

En 1990, les Maires d'Aigaliers, Baron, Foissac ont su s'associer pour créer un Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique qui a permis de garder et développer la scolarité dans chaque village.

Ce syndicat de proximité a démontré son dynamisme et sa réactivité pour répondre aux besoins des familles.

En 2010, il a créé un centre aéré pour les périodes de vacances scolaires ; il a su mettre en place immédiatement les nouveaux rythmes scolaires en proposant de vraies activités périscolaires.

Fin 2015, le Préfet tente une nouvelle fois de faire fusionner notre SIRP avec les SIRP de Garrigues-Ste- Eulalie , Collorgues , Aubussargues et Bourdic. Nous nous sommes opposés unanimement à cette volonté de l'Etat que nous considérons comme une ineptie, par délibération concordantes avec les autres Maires et Présidents des 2 autres SIRP. Quelle sera la décision finale du Préfet ? A ce jour, nous ne le savons pas.

Cette Loi facilite l'unification de la fiscalité entre les Communes et les Intercommunalités : dit autrement, les Communes qui ont des taux faibles subiront les augmentations conséquentes car le nivellement se fera, bien-sûr par le haut !

La Loi organise également le transfert de l'urbanisme aux Intercommunalités.

C'est-à-dire que l'élaboration du PLU de notre Commune ne sera plus de la responsabilité du Conseil Municipal, mais de celle de la CCPU.

Et pour terminer, provisoirement ...un article de cette loi prévoyait dès 2017, l'élection des délégués à l'Intercommunalité au suffrage universel direct, à l'échelle du territoire de l'Intercommunalité. Ce qui signifiait que la Commune d'Aigaliers aurait pu ne pas avoir de délégué représentant la Commune. Face à la montée de boucliers qu'il a provoqué, le gouvernement a retiré cet article, mais jusqu'à quand ?

### **Les Communes vont mourir en silence, étouffées et vidées de leurs compétences !**

Vous l'avez compris, je suis résolument en désaccord avec cette conception de l'organisation territoriale. Une des forces de la démocratie française tient à ses 500 000 Conseillers Municipaux qui s'occupent quotidiennement et bénévolement des territoires et qui sont proches des citoyens.

La Commune correspond à un territoire historique bien identifié, dont la gestion repose sur une connaissance de proximité.

Supprimer la Commune pour la dissoudre dans un ensemble plus vaste et remplacer les Conseillers Municipaux par des Fonctionnaires ne disposant pas des connaissances des Hommes et Femmes de nos territoires, c'est prendre le risque de perdre l'harmonie sociale déjà bien fragilisée !

Malgré cet avenir incertain pour les Communes, j'ai le plaisir de vous annoncer que la Société URBASOLAR a mis le parc photovoltaïque en production le 2 septembre 2015. Tous les engagements du bail ont été respectés.

L'inauguration initialement prévue à l'automne a dû être reportée en raison des élections régionales obligeant les élus de la Région, du Département à un devoir de réserve. Elle est prévue au printemps.

En 2016, vous ne verrez plus Driss sur les chemins, dans les hameaux, à l'école, au foyer, vous ne le verrez plus entretenir les cimetières ... Lui qui était au service de la Commune depuis tant d'années !

Driss Bouaibouane a fait valoir ses droits à la retraite au 2 janvier 2016.

Vous étiez très nombreux le vendredi 29 janvier 2016, pour l'honorer, pour le remercier pour son dévouement, sa disponibilité, sa patience, ses qualités de diplomate, sa discrétion...

Pour tout dire : son sens du service public !

Driss, tu as parfaitement compris le sens de ta fonction et tu l'as assurée jusqu'à ton dernier jour de travail, et même au-delà !

Je te remercie personnellement et au nom de tous les Conseils Municipaux.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous présenter nos Meilleurs Vœux de Santé et de Prospérité pour 2016 !

Daniel BOYER

### **DISCOURS DU MAIRE POUR LE DEPART A LA RETRAITE DE DRISS BOUAIBOUANE LE 29 JANVIER 2016**

« Originaire de Meknès au Maroc, Driss a vécu avec sa famille dans cette belle région où se trouvent les ruines romaines de Volubilis. Son grand-père avait des terres avec une grande ferme. Mais le jeune Driss a envie de voir du pays !!



Driss Bouaibouane est arrivé en France en 1973 en touriste !!

Seul et pensant repartir au Maroc après ce voyage. Il se rend chez un oncle qui vit à Lézan.

Celui-ci lui conseille de travailler et l'envoie en train, avec d'autres jeunes dans les Cévennes.

Très vite, Driss constate que les conditions d'accueil sont assez spartiates ; tout le groupe est logé dans un hangar sans confort...

*Driss, décidé à travailler dans de bonnes conditions, retourne à Lézan chez son oncle.*

*Cet oncle connaît Mr Meynier, le Maire d'Aigaliers qui a alors besoin d'un ouvrier saisonnier agricole. C'est comme cela que notre ami Driss se retrouve en 1973 à Aigaliers, qu'il ne quittera pas !*

*Il a travaillé comme ouvrier agricole et très vite, il a été embauché par la mairie comme employé communal. Il cumulait alors un temps de travail comme ouvrier agricole et son autre temps à la mairie. C'est donc le 1<sup>er</sup> juin 1983, que Driss commence son emploi à la mairie, à temps partiel, 20h / semaine, en remplacement de l'ouvrier d'entretien, Mr Bousseton.*

*A partir du 01/04/1996 : Driss est agent d'entretien à 31 h/semaine, en Contrat à Durée Déterminée, renouvelé tacitement.*

*Au 1<sup>er</sup> juin 2004, nous avons régularisé le statut de Driss en tant que Fonctionnaire Territorial, toujours agent d'entretien.*

*En 2005, l'évolution statutaire fait que les agents d'entretien deviennent « des Agents des services techniques », ce qui est le cas de Driss.*

*Parallèlement, Driss complète son temps de travail, à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2005, à Foissac, à raison de 8H/ semaine.*

*Aujourd'hui, au jour de sa retraite, Driss est Adjoint Technique Territorial 2<sup>ème</sup> classe.*

*Lui qui aime « rendre service » a connu rapidement les habitants, les enfants de la Commune et des environs.*

*C'est au contact « des Anciens » du village, du Père Christol, de Aimé et Yvette Esbérard, qu'il apprend le patois ; il fait très vite partie du village !*

*Il partage ses connaissances de la nature, des plantes, des différentes cultures ; en retour, il apprend les us et coutumes du pays ....et d'Aigaliers !*

*Avec son grand copain de jeunesse, Francis Molimard, il a partagé beaucoup de moments.*

*Ils étaient inséparables. Driss allait chercher Francis à la gare de Nîmes lorsqu'il rentrait en permission de l'armée !*

*Ils ont fait ensemble des voyages en Belgique avec le club de football de Serviers.*

*Driss a joué longtemps au foot où il a noué de solides amitiés et connaissances sur l'ensemble des Communes environnantes.*

*Ce qui lui a d'emblée plu, c'est le contact varié et riche avec les habitants.*

*C'est à la chasse, quand il prend son permis en 1981, et à la pêche, qu'il élargit son réseau de connaissances et d'amitiés. C'est le plaisir d'être avec les autres qui prime pour lui.*

*Vous le savez, Driss apprécie les relations humaines !*

*Et les enfants, sur plusieurs générations le lui rendent bien car quel enfant d'Aigaliers, de Foissac, de Baron ne connaît pas Driss ?*

*Son jeune neveu Salim, qui vit près de Toulouse avec ses parents ; sa mère est la sœur de Driss, aime par-dessus tout son oncle qui lui apprend tellement de choses quand il vient en vacances chez lui et Francine ! Aujourd'hui, il va pouvoir profiter de sa famille.*

*Quand j'ai été élu Maire en 2001, je connaissais Driss puisque nous avons pratiqué le foot ensemble à Serviers et à Aigaliers le dimanche matin, avec beaucoup de complicité et de plaisir partagé.*

*Naturellement et spontanément, nous avons trouvé nos marques pour le travail à mener sur la Commune, en toute confiance et ses conseils m'ont été utiles. J'étais rassuré car je savais que Driss était toujours présent, disponible et réactif, y compris en dehors de son temps de travail !*

*Driss, pour toutes ces années passées au service de la Commune,*

*Pour ton dévouement, ta patience, ta discrétion, ta diplomatie, ton sens du service public.*

*Au nom de la Commune, de ses Habitants, du Conseil Municipal,*

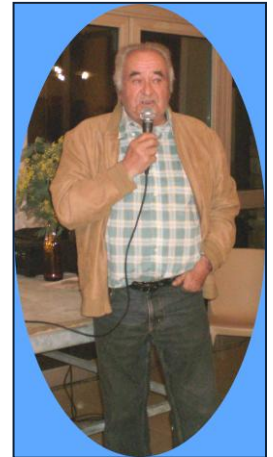
*Je te remercie. Je te remets ce cadeau. (un ordinateur et une imprimante) »*





Le Maire de Foissac a aussi pris la parole pour souligner les compétences et les qualités humaines de Driss qui a toujours fait preuve de discrétion, lors de son travail pendant dix ans à Foissac.

Yves Esbérard a remercié chaleureusement Driss pour les services rendus à tous, plus particulièrement au nom des chasseurs de sangliers.



« Il fut un temps où un étranger arrivant au Village n'en était pas un ; c'était un homme tout simplement. Merci à André de t'avoir fait confiance et embauché ; Merci à toi d'être resté dans cette Commune d'Aigaliers si ouverte à l'Autre ! Merci aussi aux autres Maires et Conseillers Municipaux d'avoir continué l'Aventure. Trente deux ans durant, les chemins, les boîtes aux lettres, les gens t'ont vu et apprécié partout sur la Commune. Tu pars en retraite mais ils ne t'oublieront pas. De toute façon, tu es là, installé, marié à une fille du village et en plus, tu roules en Mercedes rouge ...on ne peut pas te louper ! Merci à toi et Bonne Retraite avec Ta Belle ! »  
Yann Pinat

Un sketch joué par Jacques Cohier a clos les discours et emmené tout le monde vers les tables où était servi un copieux apéritif.

Des cadeaux de la part des deux communes et d'habitants, ont été offerts à Driss, très ému par cette belle soirée d'hommages.



## Remerciements de Driss

« Je veux vous remercier tous d'être venus ce soir, aussi nombreux pour fêter mon départ à la retraite.

Tout d'abord, Monsieur le Maire d'Aigaliers, Daniel Boyer qui a tenu à organiser cette soirée avec tous les membres du Conseil Municipal ; Monsieur le Maire de Foissac, Joël Amalric, ainsi que son Conseil Municipal.

Je travaille depuis 1983 à la Mairie d'Aigaliers et depuis dix ans sur la commune de Foissac. Même si ce métier n'est pas toujours aussi facile qu'on le dit, je l'ai toujours fait de mon mieux et avec bonheur et enthousiasme.

Cette longue expérience m'a permis de bien connaître le territoire, toutes les familles, de partager avec elles leurs joies, leurs peines, leurs difficultés.

Je n'oublie pas toutes les personnes avec lesquelles j'ai travaillé depuis si longtemps : Messieurs André Meynier et Michel France qui ont été Maires d'Aigaliers ; Monsieur Alain Prat, Maire de Foissac et les précédents Conseillers Municipaux ; le Personnel des deux villages ; Ainsi que le Maire de Serviers-Labaume, Francis Mazier et mon collègue Pascal Boyer pour notre aide mutuelle.

Je tiens à remercier les Artisans qui m'ont souvent donné un coup de mains bénévole et amical pour leur Commune. ; Toutes les Associations, les Enseignants et tous les Petits dont les sourires me réjouissent !

Je ne veux surtout pas oublier de remercier tous les habitants d'ici et des environs qui ont voulu être là ce soir.

Je suis très honoré, touché et tellement heureux de votre présence à tous.

Merci aussi à ma famille, à mes proches.

Encore un petit message :

Pendant toutes ces années, j'ai compris que la bonne volonté, la tolérance, l'entraide, l'amitié nous aident à mieux vivre ensemble et sont nos plus belles richesses. »



« Je profite du Bulletin Municipal pour vous dire que j'ai été très touché de vous voir aussi nombreux le 29 janvier au soir et vous remercier pour les présents, les cadeaux, les dons financiers que vous m'avez offerts. »

---

# *Réunion publique du 18 Septembre 2015 pour la Défense des Communes*

---

## [L'Appel National pour sauver les Communes](#)

Le Maire et le Conseil Municipal d'Aigaliers ont convié la population à une réunion publique au cours de laquelle, Daniel Boyer a dénoncé, au-delà de la baisse des dotations de l'Etat, la disparition des Communes programmée dans la loi NOTRe. Il ne s'agit pas de la diminution des Communes, mais bien de leurs disparitions par un étouffement financier et par leurs dilutions forcées dans les Intercommunalités, et la tentative de modifier la gouvernance en faisant élire les délégués à l'Intercommunalité en dehors du périmètre de la Commune.

Le Maire a invité le monde rural à agir, à réagir. La pétition initiée par l'Association des Maires de France a été largement signée par les habitants présents ; elle est disponible à la mairie et sur le site [aigaliers.net](http://aigaliers.net).

L'état a réduit de 30 % les dotations accordées aux Communes. Ces dotations sont indispensables pour assurer nos missions de service public. A cette asphyxie budgétaire, la Loi NOTRe (loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République) programme la disparition rapide des Communes. Vous pouvez consulter sur le site de la mairie d'Aigaliers ([www.aigaliers.net](http://www.aigaliers.net)) les informations supplémentaires sur ce sujet qui ont également été exposées par le Maire et les Conseillers d'Aigaliers lors de la réunion publique le 18 septembre 2015 au foyer municipal.

Vous pouvez aussi consulter le site de [l'Association des Maires de France](#) sur lequel vous trouverez « L'Appel du 19 septembre » et la pétition nationale.

***L'Association des Maires du Gard a organisé un rassemblement de tous les Maires, Adjointes et Conseillers Municipaux devant la Préfecture de Nîmes le vendredi 18 septembre 2015. Une délégation a été reçue par le Préfet.***

---

## *Mise en production du parc photovoltaïque de La Chaux*

---

Après six années d'engagement et de travail avec la société URBASOLAR, nous sommes arrivés à la mise en production, depuis le 2 septembre 2015 du Parc Photovoltaïque. A l'automne, la société a réalisé, à la demande du Maire, des travaux en créant un bassin d'orages jouxtant le parc.

Deux reportages vidéo sont visibles sur le site [www.aigaliers.net](http://www.aigaliers.net)









Pérols, le 15 Octobre 2015

## Quand Solaire rime avec Innovation

**A quelques semaines de l'ouverture de la COP21, URBASOLAR, et ses partenaires, mettent en service la plus importante centrale solaire à concentration jamais réalisée en France !**

C'est sur la commune d'Aigaliers (Gard) que s'étendent sur 22 hectares, plus de 1400 modules à concentration solaire, montés sur des trackers deux axes auxquels s'ajoute une partie solaire photovoltaïque sur trackers un axe.

Cet ensemble imposant développe une puissance totale de 10,7 MWc, dont plus de 30% en partie concentration ; la production annuelle sera entièrement injectée sur le réseau et permettra d'alimenter en électricité plus de 5 800 foyers\*, prioritairement à proximité de la centrale.

Lauréat de l'Appel d'Offres de la CRE dit CRE1, le projet constitue aujourd'hui une véritable vitrine pour l'industrie solaire française, concentrant en son sein tout le savoir-faire et l'innovation dont sont capables nos entreprises tricolores :

- SOITEC pour la partie concentration,
- SILLIA VL pour les modules photovoltaïques, fabriqués à Vénissieux (Rhône)
- EXOSUN pour la partie photovoltaïque trackers,
- Et URBASOLAR pour la conception, la construction, le financement et l'exploitation du parc solaire.

Initié par la commune d'Aigaliers en 2009 et développé par URBASOLAR, ce projet, aujourd'hui devenu réalité, est un véritable concentré de technologie et fait la fierté de la population locale et de son Maire M. Boyer, comme celle de toutes les entreprises régionales ayant contribué à la réalisation de ce parc.

Outre la prouesse technologique, le projet s'accompagne de mesures environnementales importantes avec notamment la réouverture de milieu naturel permettant des conditions favorables au maintien de la biodiversité et en particulier la conservation des espèces endémiques méditerranéennes (faune et flore). Elles favorisent ainsi la réintroduction du petit gibier sur le site comme la perdrix rouge ou encore le lapin.

A l'aube de la COP 21 où la question du changement climatique sera au centre des débats, le parc solaire d'Aigaliers est l'exemple même qui prouve que l'innovation, la technologie et l'industrie peuvent servir l'environnement et constituer les bases solides d'un développement économique vertueux en France comme à l'international.

\* : source CRE 2012 – hors chauffage

## Cérémonie du 11 novembre 2015

Lors de cette journée du souvenir, Daniel Boyer, Maire d'Aigaliers, a rappelé les sacrifices du peuple français lors "des Grandes Guerres" et, avec plusieurs enfants de la Commune, il a déposé une gerbe de fleurs tricolores, au pied du Monument aux Morts.



Ensuite les enfants ont lu plusieurs poèmes et chansons devant la stèle dédiée à la Paix dans la cour de la Mairie.

Un apéritif savouré au soleil a clôturé la célébration de ce 11 novembre 2015. (Texte JP Lasserre, correspondant du Républicain d'Uzès)



## Divers Travaux réalisés en 2015

### Aménagement de sécurité de la RD 715 Hameau de Gattigues

C'est au début de l'année 2015 que cet aménagement, ainsi que celui de l'accès sécurisé du chemin de Lacré, se sont terminés.

Montant des travaux : 369 547,00 € HT comprenant la Maîtrise d'œuvre avec le cabinet d'études CEREG ; les frais de géomètre ; les achats de terrains ; les travaux de réseaux et voiries par les entreprises TPCR et Balzagette.

Subventions représentant 51 % : Etat = 55 000,00 € HT ; Département = 133 512,50 € HT.







RD 715 devant le cimetière de Gattigues



Accès au chemin de Lacré, en face l'Eglise



### *Dégâts d'intempéries du 10 octobre 2014*

Le maire a demandé le classement de la commune en catastrophe naturelle suite à ces intempéries. Le préfet par arrêté du 4 novembre 2014 a porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Cette reconnaissance a permis également aux particuliers qui ont subi des dégâts, d'être indemnisés par leurs assurances.

L'état, la région et le département ont fait connaître leur participation financière respective seulement en juillet 2015. Néanmoins, nous avons procédé aux travaux les plus urgents. Au cours du premier semestre 2016, nous finirons la réfection totale.

Sur un montant total du coût des travaux de 76550,00 € HT, l'état, la région et le département ont retenu 61340,00 € à subventionner.

Subventions respectives : Etat : 21469,00 € soit 35 % ; Région : 7360,80 €, soit 12 % ; Département : 6134,00 €, soit 10%.

La CCPU a participé sur fonds de concours pour 3987,00 €, soit 6,5 %.



## Pluvial et assainissement : partie ouest de Foussargues

La commune a acquis des terrains appartenant à la famille Martin afin de pouvoir améliorer le réseau d'assainissement avec l'objectif d'éloigner les eaux des habitations.

L'entreprise Joffre a réalisé des travaux de séparation du pluvial et d'assainissement avec des créations de fossé vers des exutoires existants. Des grilles récupèrent les eaux pluviales pour les diriger vers une canalisation enterrée qui se rejette vers un fossé. Il reste à réaliser le revêtement de surface programmé au printemps 2016.



Des places de stationnement supplémentaires ont été créées avec l'accord de Monsieur Servetaz, à l'occasion de la construction de son mur de clôture.

## Troisième abribus sur la commune

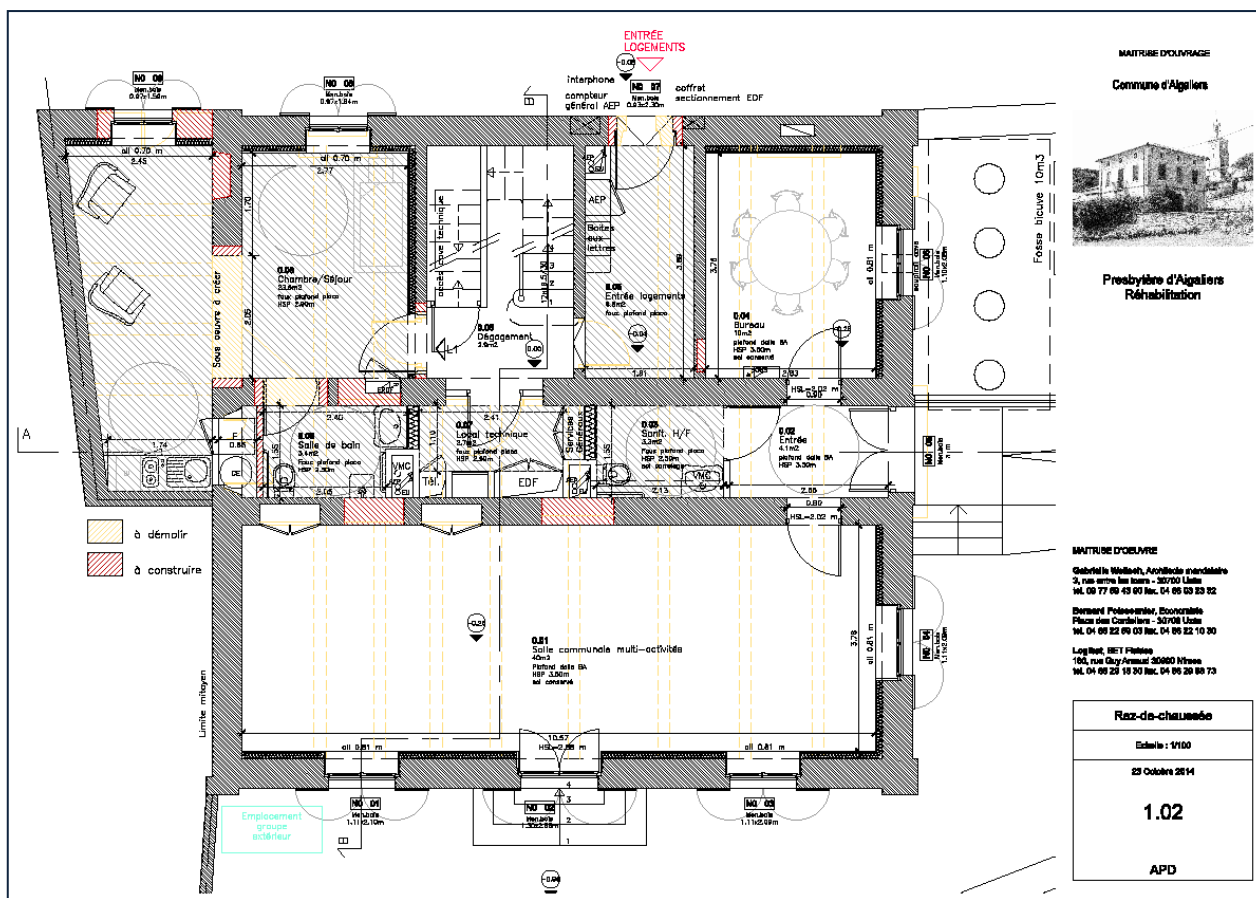


Après celui implanté au bas du village d'Aigaliers, puis celui réalisé au croisement de la Route d'Aigaliers et de la Route du Champ des Baumes, les collégiens, lycéens et les utilisateurs des bus EDGARD peuvent s'abriter sous l'abribus à Gattigues.



# REHABILITATION DE L'ANCIEN PRESBYTÈRE

Rez-de-chaussée



Le Conseil Municipal a décidé de réhabiliter le bâtiment de l'ancien presbytère pour y créer des appartements ouverts à la location.

La salle de culte sera rénovée et servira également pour des activités ponctuelles – réunions, expositions, activités culturelles.

Nous avons obtenu l'agrément de l'Etat qui nous ouvre la capacité d'emprunter à un taux avantageux auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la construction de logements locatifs.

Le bâtiment datant du 19<sup>ème</sup> siècle, sera restauré dans le strict respect de l'existant : les façades seront conservées dans leur composition originelle avec son enduit nettoyé et recouvert d'une peinture minérale; les baies et fenêtres seront dotées de menuiseries de bois neuves avec double vitrage ; les volets existants restaurés.

A l'intérieur, l'escalier en pierre, pièce majeure de l'architecture du 19<sup>ème</sup>, sera conservé.

Au rez-de-chaussée, en plus de la salle de culte/multi activités, un logement studio, accessible aux personnes à mobilité réduite sera réalisé.

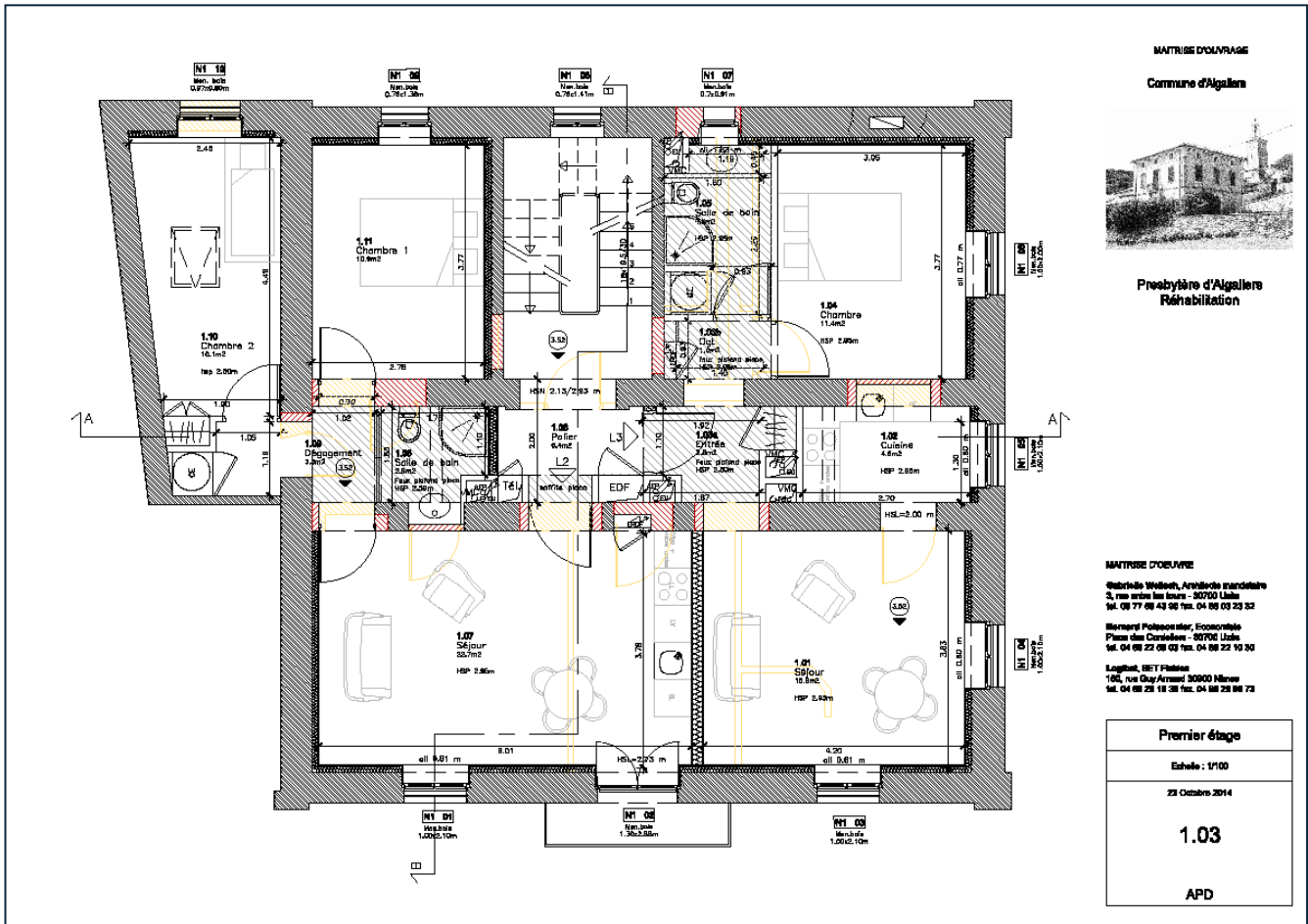
Une subvention de 40 500,00 € a été obtenue auprès de l'Etat, pour la prise en compte de l'accessibilité.

Quatre autres logements P2 et P3 seront répartis aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étages.

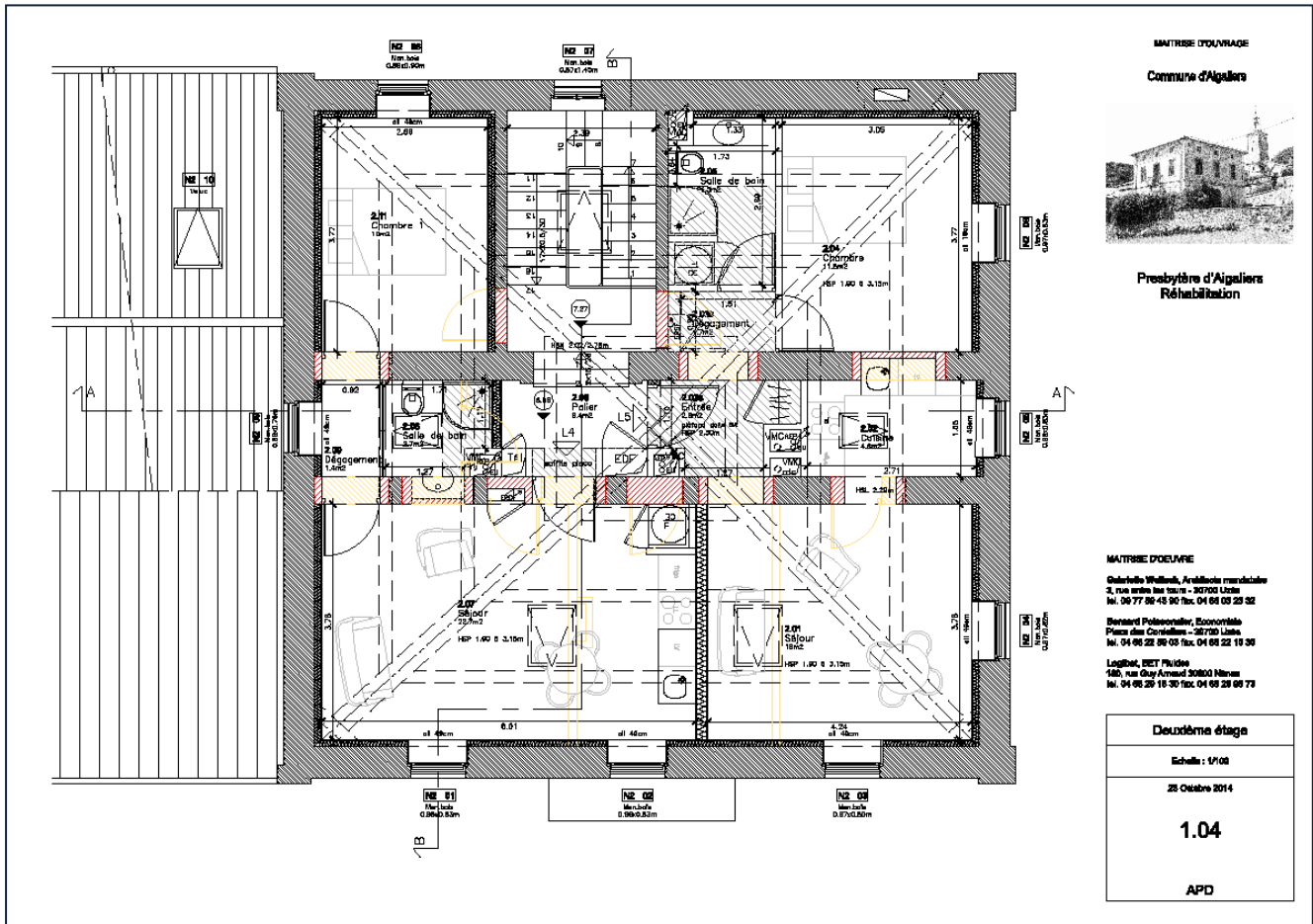
Bien évidemment, l'ensemble du bâtiment sera isolé thermiquement et acoustiquement ; la toiture sera reprise ; l'électricité, le chauffage, l'assainissement seront refaits aux normes en vigueur.

L'appel d'offres est en cours ; les entreprises seront retenues fin février, pour un début des travaux au printemps.

1<sup>er</sup> étage



2<sup>ème</sup> étage





# TRAVAUX 2016

## *Conventions de Projet Urbain avec Participation (PUP)*

Une convention de Projet Urbain avec Participation consiste à définir les participations financières respectives réparties entre la commune et les propriétaires concernés par un aménagement global d'équipements, comprenant la création d'une voirie, l'extension des réseaux humides d'alimentation en eau potable, défense incendie, pluvial, ainsi que les réseaux secs, la basse tension, l'éclairage public, les fourreaux de télécommunication.

Deux P.U.P. sont en cours d'élaboration sur deux sites :

- [Chemin du Pouzet à Aigaliers](#)

La convention du Projet Urbain avec Participation a été signée entre les consorts Martin- Ruel et la commune le 30 septembre 2015. Celle-ci définit le montant de la participation financière des parties. La commune s'engage à aménager la voirie du Chemin du Pouzet avec la création de transparence hydrauliques nécessaire au bon écoulement des eaux, avec des accès aux parcelles, le renforcement et l'extension de l'électrification, de la téléphonie actuellement inexistante, du renforcement de l'adduction en eau potable et des fourreaux de réservation pour la fibre optique.

- [Création de voirie entre le chemin Chanteclerc et la traversée du Camp des Baumes au Champ des Baumes](#)

L'avant-projet a pour objet la création d'une nouvelle voie de desserte comprenant la viabilisation des parcelles constructibles.

Le projet de participation du Projet Urbain avec Participation (PUP) a été transmis aux propriétaires riverains concernés par la future voie et discutés avec eux lors de trois réunions pendant l'année 2015. Nous sommes dans l'attente de la réponse d'un des propriétaires pour finaliser ce projet.

## *Dissimulation des réseaux électriques au village d'Aigaliers*

Le Conseil Municipal a décidé de supprimer le câblage aérien important et disgracieux sur la façade du presbytère avant les travaux de réhabilitation du bâtiment.

Le Syndicat Mixte Départemental d'Electricité du Gard a répondu favorablement et rapidement à la demande du Maire de mise en discrétion des réseaux au cœur du village d'Aigaliers. La première phase de mise en discrétion est terminée.

La deuxième phase prévue en 2017 consistera à terminer la mise en discrétion sur le chemin du Puits et devant la mairie, en remplaçant également le transformateur actuel.

La commune participe financièrement à l'éclairage public en remplacement des néons par des lanternes de style et à l'enfouissement du réseau téléphonique Orange qui refuse toute contribution financière !



## Mise en sécurité du Chemin du Pouzet à Aigaliers



Afin de sécuriser l'accès sur la RD 115 à partir du chemin du Pouzet, nous avons déposé un dossier de demande de subvention octroyée sur les amendes de police. Les projets retenus doivent répondre à des travaux de mise en sécurité de circulation, de stationnement, d'installation d'abribus ... sur des portions de voiries départementales et communales.

La sortie du chemin du Pouzet sur la RD 115 répond à priori, à ces critères.



L'objectif est d'améliorer la visibilité en entrée et sortie du chemin sur la RD 115. Nous avons mandaté le cabinet d'études CEREG pour établir l'avant projet des travaux. Dans une seconde phase de projet, nous envisageons de déplacer le parking actuel de l'école qui se trouve au bord de la RD 115. En effet, le parking est organisé en bataille et les véhicules doivent reculer sur la route départementale pour sortir de leur emplacement. Le projet serait de créer un nouveau parking qui aura un accès direct sur le chemin du Pouzet.

## Lavoir le SAUZIL au chemin de LACRE, route de Marignac à Aigaliers

Le très mauvais état général de la toiture du lavoir le SAUZIL situé Route de Marignac nécessite une réfection. A la suite d'une mise en concurrence, le Conseil Municipal a retenu l'entreprise Marrel Frères parmi la moins disante pour les travaux de restauration de ce lavoir. Nous profiterons des travaux de dépose de la toiture pour reprendre et consolider des parties de murs fortement dégradés dans un souci de respect du patrimoine architectural.



## *Aménagement de la Place de Gattiques*



La Place de Gattiques se confond avec la route départementale. Afin d'améliorer la sécurité, nous avons décidé de procéder à sa réfection complète. Le projet consiste à créer un trottoir de 1,20 mètres de large sur la longueur de l'habitation, des bordures et une barrière de type ville en extrémité du trottoir. Une matérialisation par marquage au sol permettra le stationnement de véhicules avec un espace hachuré dans l'angle du stationnement et la RD 125. Ce marquage au sol rendra la chaussée plus visible par les automobilistes.

## *Aménagement à Bourdiguët*

La réfection des ruelles du hameau sera effectuée dans l'année 2016, en améliorant le revêtement par du bitume bicouche. L'écoulement des eaux pluviales sur la Route des Charbonniers sera également repris.

## *NUMEROTATION DES HABITATIONS*

En 2010, nous avons procédé à la dénomination de toutes les voies communales. Mais une adresse est considérée complète par les services institutionnels que lorsque celle-ci comporte un numéro.

La dénomination des voies et la numérotation des habitations permettent à chaque habitant d'avoir une adresse complète, ce qui facilite l'accès à différents services : remise des courriers, des livraisons de commandes par correspondance ou internet ; prestations à domicile (soins, repas...) ; des relations facilitées avec les opérateurs des services (eau, électricité, téléphone...) et surtout un accès plus rapide car mieux localisé pour les services d'urgence (secours, sécurité...)

Le conseil municipal a décidé de signer une convention avec La Poste pour qu'elle réalise la numérotation des habitations de la commune.

A partir de février 2016, deux agents dépendant de La Poste, se déplaceront sur l'ensemble des hameaux de la commune pour effectuer, dans un premier temps, un relevé métrique des maisons sur les voies. Un Numéro basé sur ce calcul métrique sera attribué à chaque domicile. Lorsque l'ensemble des numéros sera relevé par les agents de La Poste et validé par le Conseil Municipal, un courrier précisant votre numéro et les modalités d'informations pour vos différents prestataires, vous sera remis en mains-propres par le facteur. Parallèlement, les plaques avec les numéros seront financées par la mairie et vous seront remises pour que vous puissiez les fixer sur votre entrée de domicile.

## *MISE EN ACCESSIBILITE DES BATIMENTS COMMUNAUX*

La Loi du 11 février 2005 imposait la mise en accessibilité de tous les Etablissements Recevant du Public (ERP), sous dix ans, fixant la date butoir au 1<sup>er</sup> janvier 2015. A cette date, très peu d'ERP ont été mis aux normes, notamment en raison des coûts élevés des travaux à réaliser. Un délai supplémentaire a donc été donné aux gestionnaires d'ERP sous réserve de s'engager à mener les travaux sous trois ans. C'est cet engagement, assorti d'un calendrier précis des travaux, que l'on dénomme Ad'Ap qui devait être déposé avant le 27 septembre 2015 auprès de la préfecture.

Le Préfet du Gard a validé le 21 décembre 2015, notre Agenda d'Accessibilité programmé.

Le Conseil Municipal s'est engagé à réaliser les travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux sur la période 2016-2018.



La stratégie de mise en accessibilité dans le choix et la planification des travaux prend en compte les points suivants :

- Traiter les actions nécessaires à l'**accessibilité** aux bâtiments communaux ouverts au public
- Permettre d'accéder, de circuler et de recevoir des informations essentielles à l'intérieur des bâtiments
- Prendre en compte les différentes catégories de handicap
- La priorité a été donnée aux travaux réalisables rapidement et aux établissements les plus fréquentés
- Les handicaps visuels et auditifs ont été traités en priorité

Les travaux pour faciliter l'accès à l'école, à la mairie, à la salle polyvalente, à l'église, ainsi qu'aux cimetières ont été validés.

En 2016, 6890,00 € seront consacrés aux travaux liés aux cheminements extérieurs et intérieurs des différents ERP, ainsi qu'à des mises aux normes de certains sanitaires.

En 2017, ce sont 17 935,00 € qui seront engagés ; puis en 2018 : 96 000,00 €.

Le coût total de mise en accessibilité de ce patrimoine communal s'élève à 120 825 € HT.

---

## ***BON A SAVOIR – INFORMATIONS PRATIQUES***

---

Cette rubrique contient des informations générales sur la vie quotidienne de la commune.

### ***HORAIRES MAIRIE***

**Le secrétariat de mairie est ouvert au public les :**

**Mardi : 14 h 00 – 17 h 00**

**Jeudi : 9 h 00 – 12 h 00**

Pour consulter le site de la commune, faites : [www.aigaliers.net](http://www.aigaliers.net)

Adresse courriel de la mairie : [mairie.aigaliers@orange.fr](mailto:mairie.aigaliers@orange.fr)

#### **Numéros d'urgence ou utiles**

<b>SAMU</b>	<b>15</b>
<b>Pompiers</b>	<b>18</b>
<b>Police Intercommunale</b>	<b>04 66 02 09 28</b>
<b>Gendarmerie Nationale - Uzès</b>	<b>04 66 22 54 66</b>
<b>Appel d'urgence européen</b>	<b>112</b>
<b>Enfance maltraitée</b>	<b>119</b>

### ***DEFIBRILLATEUR***

Un défibrillateur destiné à porter les premiers soins à une personne en urgence vitale, est installé sur le mur, à gauche de la porte d'entrée de la mairie.

## ECLAIRAGE PUBLIC

Merci de signaler dès que vous le constatez, au secrétariat de mairie, les lampes défectueuses de l'éclairage public, en prenant soin de préciser le lieu exact du lampadaire concerné.

## POUBELLES DANS LES CIMETIERES

Afin de préserver la propreté des cimetières de la commune, des poubelles seront installées pour recueillir les petits déchets et les végétaux fanés.

## COLLECTE GRATUITE DES ENCOMBRANTS à DOMICILE en partenariat avec EMMAUS

Tous les 1<sup>er</sup> jeudis de chaque mois (sauf férié = décalé au jeudi suivant), EMMAUS prendra à votre domicile les encombrants. Il est impératif de s'inscrire pour chaque collecte, par téléphone, au : N° AZUR : 0 810 443 629 (prix appel local).

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Il vous sera demandé : nom, prénom, adresse précise, N° de téléphone et la liste des objets à ramasser.

Attention : La clôture de l'inscription se fait une semaine avant la collecte.

## SIVU DE CHOUDEYRAGUE

Le SIVU de la déchetterie de Choudeyrague communique ses heures d'ouverture :

- ✓ **Du 1/04 au 30/09** : Lundi, mercredi et vendredi de 15h30 à 18h30  
Samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 18h30
- ✓ **Du 1/10 au 30/03** : Lundi, mercredi de 14h00 à 17h00  
Vendredi de 15h00 à 17h00  
Samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

**RAPPEL** : Une carte d'accès vous sera demandée. Si vous ne l'avez pas, elle vous sera délivrée par le secrétariat de mairie d'Aigaliers, sur présentation d'un justificatif de domicile.

Ces déchets suivants : verre – journaux – magazines – textile ne sont plus admis à la déchetterie ; il faut les porter aux colonnes de tri sélectif.

## OPERATION BENNES

La collecte des gros encombrants pour l'année 2016 est organisée par le SICTOMU, qui installe des bennes sur les deux communes d'Aigaliers et de Serviers-et-Labaume :

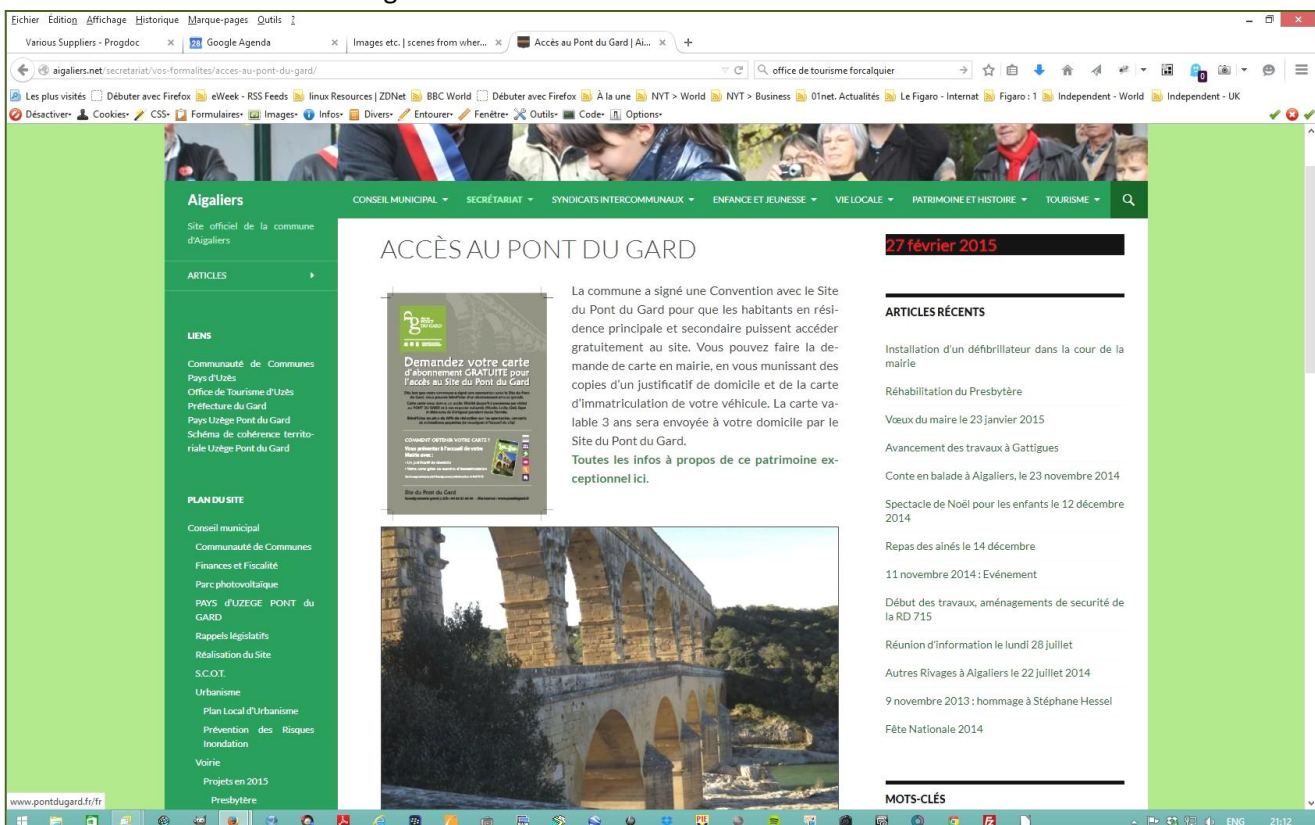
**A AIGALIERS (ancienne carrière – sortie d'Aigaliers – direction Bourdiguet)**  
Jeudi 9 juin 2016 et jeudi 8 décembre 2016

**A SERVIERS-LABAUME (en face le cimetière – route d'Aubussargues)**  
Jeudi 10 mars 2016 et jeudi 8 septembre 2016



La commune a signé une convention avec le site du Pont du Gard pour que les habitants en résidence principale et secondaire puissent accéder gratuitement au site. La carte, à demander à la mairie, est valable 3 ans.

Photo extraite du site d'Algalliers





# FESTIVITES 2015

## Fête Nationale du 14 juillet

Presque 150 personnes ont répondu à l'invitation du Maire et du Conseil Municipal ce lundi 13 juillet pour fêter ensemble « La Fête Nationale ». Après l'apéritif, les tables installées sous des tentes protectrices de la chaleur ou du vent, ont accueilli les convives avides de déguster le repas concocté et servi par le traiteur « Le Régal ». Celui-ci porte bien son nom, car de l'avis unanime, les mets étaient excellents. Certains n'ont pas attendu pour démarrer le Bal, animé par le D.J. montpelliérain « Docteur Franck ». Toutes les générations se sont retrouvées sur la piste de danse jusque tard dans la nuit. La fête Nationale a été dignement célébrée ! (article de JP.Lasserre, correspondant le Republicain)



## Festival Autres Rivages

Pour les 20 ans du Festival des Musiques du Monde, l'Ensemble ZEPPIN constitué de trois musiciennes et chanteuses japonaises, magnifiques dans leurs costumes traditionnels, a émerveillé le public réuni dans la cour de la mairie d'Aigaliers. La musique classique et populaire du Japon est rare en France. C'est à Aigaliers que Fumie Hiharra, Emiko Ota et Crea Sion, célèbres au Japon pour leur répertoire moderne, ont donné leur unique concert, nous faisant découvrir la musique et les instruments traditionnels du pays du soleil levant.



## Chorale des "maternelles" et Marché de Noël à l'école d'Aigaliers

Il aurait fallu pousser les murs de la salle André Meynier, vendredi 18 décembre 2015 en début de soirée, tant les parents et amis étaient venus nombreux pour voir les plus petits interpréter et mimer des chants de Noël. C'est à l'initiative de leur enseignante et directrice, Christelle Pasquet, débordante d'idées pour ses innovations propices à ouvrir la mémoire et l'esprit de ses petits élèves, qu'ils ont pu non seulement chanter les airs traditionnels en français, mais aussi en anglais !



Ils ont parcouru le trajet de l'école au foyer encadrés par Christelle, Agnès, Dédée et Delphine, enseignante des plus grands, avec leurs petites lumières et leurs bonnets clignotants, pour venir s'installer face à leur public. Sachant que leurs âges s'étagent entre deux ans et demi et six ans, on est bien conscient du travail demandé pour les répétitions non seulement musicales mais aussi chorégraphiques ! Ce fut un triomphe, et pris dans l'ambiance, les petits s'applaudissaient eux-mêmes emportés par l'enthousiasme omniprésent !

Lorsque s'est terminée leur prestation, les spectateurs, après avoir retrouvé leur progéniture, se sont rués vers le stand du petit marché de Noël où étaient à vendre des objets réalisés par les élèves, ainsi que des gourmandises.

Encouragements et félicitations ont été dispensés sans compter à Christelle Pasquet qui une fois encore a si bien su apporter sa joie d'enseigner et son énergie aux plus petits pour la transformer en une belle réussite. (Texte de Mme Faure-Julian, correspondante Midi-Libre)



### *Spectacle de Noël pour les enfants*

Comme chaque année, la municipalité a invité les enfants de la Commune pour fêter Noël. Un spectacle de magie a enchanté les petits et les plus grands. Le moment tant attendu est arrivé ... Le Père Noël estimant qu'il serait trop chargé le soir du 24 décembre, a profité de l'occasion pour faire une première distribution de cadeaux !





## Repas des Aînés

Les aînés de la commune sont venus nombreux, dimanche 20 décembre, pour répondre à l'invitation de la municipalité, afin de partager un repas et participer à cette fête annuelle qui leur permet de se retrouver dans une ambiance très conviviale.

Ils n'ont pas boudé leur plaisir non seulement gustatif, mais aussi celui de danser pour tous ceux qui pouvaient encore le faire. La météo étant propice à cette fête, tous les éléments étaient rassemblés pour en faire une parfaite réussite. (Texte de Mme Faure-Julian, correspondante Midi-Libre)



## Visite du Père Noël dans les écoles du SIRP Aigaliers-Baron-Foissac , organisée par l'APE Les Escoules

Vendredi 18 décembre dans la matinée les enfants des écoles du regroupement ont eu la joie de voir arriver le Père Noël en personne dans leurs classes respectives. Il était accompagné des responsables de l'APE "Les Escoules". La présidente Laetitia Lacroix et deux membres du bureau Audrey Tosanic et Jessica Pascal ont pu donner un goûter et un livre à chaque enfant appelé par le père Noël.

L'effectif du regroupement comptant plus de 100 élèves, cette distribution a demandé à l'APE un bel effort autant financier que pratique pour que tout soit prêt au dernier jour d'école de l'année 2015 et afin de voir pétiller de joie les yeux des petits et des plus grands. Un grand merci aux lutins de l'APE et au Père Noël.





# S.I.R.P. AIGALIERS - BARON – FOISSAC

## ECOLE D' AIGALIERS

téléphone : 04.66.22.62.11

Classe 1 :4 TPS – 17 PS : Directrice : Christelle PASQUET

Classe 2 :10 MS et 16 GS : Institutrice : Delphine DUMAS

Assistantes maternelles : Andrée GRAVIL, Agnès SABATHIER

## ECOLE DE FOISSAC

tél: 04.66.22.17.39

Classe 3 : 5 CP 15 CE1 Directeur : Michel VALLES

Classe 4 : 16 CE2 Institutrice : Marie CHASTANG

## ECOLE DE BARON

tél: 04.66.22.20.54

Classe 5 : 6 CM1 et 15 CM2, Directeur : Patrick PONTON

Contrairement aux années précédentes, les effectifs du regroupement sont en progression, ce qui assure pour le moment le maintien des cinq classes.

Cette année, le thème des 4 éléments (la terre, l'eau, le feu, l'air) a été développé sous différentes formes au sein des TAP et du Centre aéré. Des expositions ont été réalisées pour mettre en valeur le travail effectué tout au long de l'année par les enfants et le personnel encadrant. L'après-midi récréative du 5 décembre a clôturé ces projets par la venue d'une montgolfière qui s'est dressée sur le champ de foire de Foissac sous les yeux émerveillés des spectateurs.

A partir de janvier, le nouveau thème abordé sera celui des quatre saisons.



## BUDGET

Le budget du regroupement (achat du mobilier, du matériel, paiement du personnel) est financé par les 3 communes : 50 % au prorata du nombre d'enfants de la commune scolarisés dans le regroupement au 1<sup>er</sup> janvier de l'année et 50% au prorata du nombre d'habitants.

Soit un montant total de: 83 000 €.

PARTICIPATION DES COMMUNES			
	AIGALIERS	BARON	FOISSAC
Nombre d'élèves	27	29	38
Nombre d'habitants (population DGF)	562	364	417
Participation élèves	11 920,23 €	12 803,11 €	16 776,62 €
Participations habitants	17 366,36 €	11 247,96 €	12 885,71 €
<b>TOTAL</b>	<b>29 286,59 €</b> <b>Soit 29 287 €</b>	<b>24 051,07 €</b> <b>Soit 24 051 €</b>	<b>29 662,33 €</b> <b>Soit 29 662 €</b>

## LE PROJET DE FUSION DU PREFET NOUS INQUIETE !

En effet, le préfet, sans motivation précise si ce n'est la diminution du nombre des syndicats, prévoit le regroupement des écoles des communes suivantes :

Aigaliers-Baron-Foissac, Garrigues-Collorgues, Bourdic-Aubussargues et ce dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

En 2011, le syndicat et les communes avaient déjà rejeté ce projet. Le SIRP a été créé en 1990 pour maintenir les écoles en milieu rural afin d'améliorer les services rendus aux familles et répondre ainsi au mieux à leurs besoins. Les efforts financiers des communes ont été considérables que ce soit financièrement ou matériellement afin que les enfants soient accueillis dans d'excellentes conditions avec du personnel qualifié.

Ce regroupement favorise la proximité entre les parents, les enseignants, les élus. Ce qui a pu être vérifié récemment lors des événements climatiques, de plus en plus fréquents et importants. C'est la gestion au plus près des enfants et des parents, à l'échelle de notre regroupement, qui permet une meilleure réactivité pour assurer la sécurité de chacun.

De plus, ce périmètre élargi allongerait la durée de transport pour les enfants et multiplierait les risques d'accidents dus à l'augmentation du nombre de véhicules particuliers sur nos petites routes.

Enfin, ce projet remettrait en cause l'application actuelle des nouveaux rythmes scolaires qui diffère sur les trois syndicats.

Le SIRP, le conseil d'école et les conseils municipaux de toutes les communes étant opposés à ce projet, nous avons fait appel à la mobilisation des parents lors de la réunion du 4 décembre pour soutenir cette démarche. Les parents sont prêts à s'investir et à employer tous les moyens d'intervention pour que ce projet de fusion n'aboutisse pas, utilisation des réseaux sociaux comprise.

Des démarches seront entreprises auprès du député, du président du conseil départemental, des membres de la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale et de l'inspecteur d'académie. Une pétition a été lancée et circule dans les trois villages.

## ACCUEIL DE LOISIRS ET TAP

La Communauté de Communes du Pays d'Uzès a pris la compétence enfance jeunesse à compter du 1 janvier 2016. Le centre de loisirs d'Aigaliers, Baron, Foissac sera donc géré à compter de cette date par la communauté de communes.

Pour 2016, le centre de loisirs continuera sur Aigaliers avec le même personnel, mis à la disposition de la CCPU .

Le SIRP conserve la compétence scolaire et l'accueil de loisirs associé à l'école (accueil du matin, midi, soir), l'organisation de second rang pour les transports scolaires.

Les quatre éléments ont été le fil conducteur de l'année écoulée. Par différentes activités scientifiques les enfants ont été sensibilisés à l'importance et à la protection de notre environnement.

Les enfants ont été initiés au quilling, à la fabrication de montgolfières, de cerfs volants, de moulins à vent et au land art.

Ils ont manipulé plusieurs variétés de terre : argile, sable, ocres...

Le sport n'a pas été oublié avec une diversité proposée : hockey, pétanque, rollers, patinoire, piscine, sorties vélo à la découverte du Moulin à vent, des lavoirs et des différents points d'eau de la commune.

La journée pêche au Lac de Fontanisse encadrée par le Goujon Uzétien a été renouvelée à la grande joie des enfants.

Avec l'association l'Aphyllanthe la lecture d'histoires et de contes est venue enrichir le programme des activités.

Des sorties ont également eu lieu : à Royal Kids, la Tour vieille, à la patinoire d'Alès, à la piscine et une



visite attractive et conviviale à la caserne des pompiers d'Uzès.

Un échange avec l'accueil de loisirs de Garrigues – Collorgues basé sur une rencontre autour d'un jeu de piste et d'un « intervalle » a donné l'occasion de se faire de nouveaux amis et d'apprendre à se connaître.

Mr Tetaert a bien voulu apporter aux enfants ses connaissances informatiques en préparant un petit éditorial sur Foissac.

Pour clôturer l'année le Sirp a eu la gentillesse de subventionner une animation sur les montgolfières le samedi 5 Décembre réalisée par les Montgolfières d'Uzès.

Celle-ci a permis aux enfants de concrétiser le fonctionnement et la grandeur d'un ballon.

Un grand merci à tous les partenaires qui permettent d'offrir aux enfants des activités attrayantes pendant l'année.

Un grand merci également à l'Association du Patrimoine qui à la suite de sa dissolution le 3 mai 2013 avait fait don de 1900,00 €, en faveur de l'école pour l'achat de matériel pédagogique.

Ce don a permis l'achat d'une cabane de jeu en bois. Elle a été installée dans la cour de récréation. Tous les enfants sont ravis de cette nouvelle offre de jeu !



## LES MANIFESTATIONS DE L'ECOLE MATERNELLE 2015 - 2016

Madame Christelle Pasquet, Directrice de l'école maternelle à Aigaliers communique les informations relatives aux différentes manifestations que l'équipe enseignante organise tout au long de l'année scolaire 2015-2016 pour les 2 classes de maternelle.

**Le 27 novembre 2015 : Sortie au moulin à huile** à Gattigues. TPS/PS de 9h30 à 14h

**Le 4 décembre 2015 : Sortie au moulin à huile** à Gattigues . MS/GS de 9h30 à 11h50

**Le 18 décembre 2015 : Chorale** avec tous les élèves de maternelle; chants de Noël, suivis **d'un marché de Noël** à 18h à la salle polyvalente : vente d'objets et de douceurs fabriqués par les enfants.

**Le 10 avril 2016 : Marché aux fleurs** de l'école maternelle de 9h à 14h.

**Le 7 juin 2016 : Rencontre sportive** avec une classe de Serviers-Labaume de 9h30 à 14h30.

**Les 23 et 24 juin 2016 : Classe Découverte à Vassieux en Vercors** pour les 2 classes.

*Chers parents, nous aurons besoin de vous... merci pour votre implication !*

L'équipe de l'école maternelle d'Aigaliers est au grand complet sur cette photo.

Vous pouvez voir de gauche à droite: Christelle Pasquet, la nouvelle directrice et maîtresse des TPS/PS ; Delphine Dumas, maîtresse de MS/GS ; Gislaine Leduc agent de cantine ; Agnès Sabathier Atsem ; Dédée Gravil Atsem et Stéphanie Donnadiou, agent de cantine.

Les projets se sont succédé depuis la rentrée scolaire.

En effet, dès courant septembre, les élèves de TPS/PS sont allés vendanger dans les vignes de Mme Meynier. Ils ont foulé aux pieds les grappes pour en extraire le jus et ont ensuite utilisé les rafles de raisin pour peindre à la manière de John Pollock. Les MS/GS ont quant à eux, imité la technique de Paul Klee. Les œuvres de tous les élèves sont exposées dans le hall de l'école.

Les petits écoliers ont ensuite démarré les répétitions de la chorale des chants de Noël pour les présenter devant les parents en ouverture d'un marché de Noël le 18 décembre 2015 à la salle André Meynier.

Ils ont aussi fabriqué des décorations pour l'arbre de la salle que les aînés ont pu apprécier au cours de leur repas de fin d'année.





Mi-décembre, tous les élèves de l'école sont allés visiter le Moulin à huile de Gattigues de Pascal Espérandieu. Ils ont récolté des olives et les ont amenées pour en extraire l'huile et ensuite la transvaser dans de petites fioles de verre.

Nos petites têtes blondes ont continué sur leur lancée en ce début d'année en participant au festival des Mômes. Chaque classe a ainsi pu assister à un spectacle différent selon la tranche d'âge.

Le projet de lecture partagée avec l'association l'Aphyllanthe se poursuit en 2016 selon les mêmes modalités qu'en 2015. Les élèves des deux classes bénéficient mensuellement d'une lecture de contes par une bénévole de l'association, ainsi que de prêts de livres.

Les élèves d'Aigaliers sont prêts pour de nouvelles aventures !!!

Christelle Pasquet.

## Reprise de l'activité FOOT

Les quatre communes, Aigaliers, Baron, Foissac et Serviers-Labaume se sont associées pour proposer aux enfants âgés de 7 ans à 10 ans de s'initier au football sur le stade de Serviers.

Les entrainements sont dispensés le samedi matin de 10 h00 à 11h00 par Jean-Lin Martin.



## ETAT CIVIL 2015

### Naissances

### Bienvenue à

CHABAUDIE Maïlys née le 6 Mai 2015 à Nîmes 30  
MANGATA SARREY Lou née le 11 Juillet 2015 à Aigaliers  
MAZEL Sacha né le 11 Juin 2015 à Nîmes 30  
SALABERT Dorian né le 13 Décembre 2015 à Nîmes 30



### Mariages

### Tous nos vœux de bonheur à

BORDEL Luc et JATIVA SIERRA Ximena	21 Février 2015
HYDE Caroline et ZÜND Elisabeth	30 Mai 2015
VÖLLMY Bernard et DROZ-DIT-BUSSET Valérie	29 Mai 2015



### Décès

### Le Maire et le Conseil Municipal présentent leurs sincères condoléances aux familles éprouvées

AMALRIC René époux SABATIER	12 Juin 2015 à Alès 30
DUQUENOY Ginette veuve FENEUIL	31 Juillet 2015 à Nîmes (30)
LAFFONT Luc	20 Février 2015
MOINDROT Odette veuve LEMÉE	21 Octobre 2015 à ST Quentin La Poterie (30)
MOLIMARD Irène veuve ANDRÉ	16 Février 2015 à Uzès (30)
SABATHIER Gilbert	23 Avril 2015 à Uzès (30)
SCIASCIA Angèle épouse VERRI	11 Juin 2015

# Extrait des rôles des impôts 2015



TABLEAU-AFFICHE N° 1288 M

Fiscalité directe locale 2015

Centre des finances publiques : 054 TRESORERIE D'UZES

Commune : 001 AIGALIERS

Direction : 300 DIR DEPTALE FINANCES PUBLIQUES

## I – TAXES PRINCIPALES (dans les rôles généraux de 2015)

Taxe d'habitation (TH) (y compris locaux vacants) :	Taux	Base	Produit
- Commune.....	8.21	859 119	70 534
- Majoration résidences secondaires...	>>>	>>>	
- Syndicat.....			
- EPCI.....	11.14	859 119	95 705
<b>Dont TOTAL PRODUIT</b>			<b>166 239</b>
<b>Taxe d'habitation sur locaux vacants (THLV) :</b>			
- Commune.....			
- Syndicat.....			
- EPCI.....			
<b>TOTAL PRODUIT</b>			
<b>Taxe sur le Foncier Bâti (TFPB) :</b>			
- Commune.....	11.27	502 080	56 584
- Syndicat.....			
- EPCI .....	2.52	502 080	12 652
- Département.....	22.41	502 080	112 516
<b>TOTAL PRODUIT</b>			<b>181 752</b>
<b>Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFPNB):</b>			
- Commune.....	47.94	29 431	14 109
- Syndicat.....			
- EPCI.....	6.75	30 706	2 073
<b>TOTAL PRODUIT</b>			<b>16 182</b>
<b>Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) :</b>			
- Commune.....			
- Syndicat.....			
- EPCI (additionnelle / unique).....	30.92	47 675	14 741
(fiscalité de zone).....			
(fiscalité éolienne).....			
<b>TOTAL PRODUIT</b>			<b>14 741</b>

## VII – TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES (TEOM)

	Plein	Réduit A	Réduit B	Réduit C	Réduit D
<b>Taux</b>	13.50				
<b>Base</b>	528511				
<b>Produit</b>	71349				

Perçue au profit de : l'EPCI PAYS D'UZES

Pour extrait conforme aux rôles de 2015



# LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE



Association l' Aphyllanthe – Année 2015

Infos : <http://aphyllanthe.midiblogs.com>

Randonnées : <http://randonnee-sud.blogs.midilibre.com>

Secrétariat : 04 66 22 10 20 mail : [aphyllanthe@orange.fr](mailto:aphyllanthe@orange.fr)

**Horaires de la bibliothèque : mercredi de 9h à 12h et 15h à 18h  
jeudi 9h à 12h  
vendredi 9h à 2h**

Étant une des associations financées dans le cadre du programme des Espaces de Vie Sociale (EVS) de la Caisse des Allocations Familiales du Gard (CAF), L'Aphyllanthe a pour but de créer de l'animation culturelle, sociale et intergénérationnelle dans les communes de Foissac, d'Aigaliers et de Baron. Nos actions se font aussi en coopération et avec le soutien financier des mairies d'Aigaliers, Baron, Foissac, et du Conseil Général du Gard. Grâce à l'aide de ces partenaires, l'Association peut tenir une permanence à la bibliothèque d'Aigaliers, organiser des activités hebdomadaires à des prix modiques et proposer de fréquentes sorties et activités ludiques ponctuelles pour parents et enfants.

Pour la rentrée 2015, les activités hebdomadaires sont bien fréquentées avec près de 130 inscriptions, enfants et adultes ensemble.

Pour les enfants, l'Association propose les ateliers de théâtre et de poterie et 1 cours d'anglais.



La randonnée réunit entre 10 et 20 marcheurs tous les vendredis après-midi et 2 mardis par mois.

L'Aphyllanthe propose également plusieurs activités hebdomadaires pour adultes dont : gym douce, gym d'entretien, atelier vocal, un atelier tricot-thé et un atelier de couture.



Au cours de la saison scolaire 2014-15 et toujours à la rentrée 2015, on constate un intérêt grandissant pour des activités ponctuelles tels des ateliers de bricolage, des sorties patinoire, cinéma, bowling et des nouveautés comme le Laser Games et le stage d'équitation proposées à des tarifs très modiques.





Pour 2015-16, l'Association a pu baisser les tarifs des activités hebdomadaires pour enfants dans le but de permettre à tous de participer à des activités à proximité de leur domicile.

Pour les adultes, les tarifs varient entre 100 € et 115 € pour la saison, selon le nombre de semaines proposées (28 à 32).

L'Association organise ponctuellement des visites culturelles et du patrimoine dans la région. Ainsi, par exemple, en 2015, ont été proposées des sorties comme :

- la visite à la cité du Chocolat Valrhona à Tain-l'Hermitage,
- des visites guidées des villes de Montpellier et d'Arles, du musée Souleïado de Tarascon, et de la Caverne du Pont d'Arc (Grotte Chauvet)



- des visites d'une exposition de tapisseries à Lodève et de poteries vernissées à Aigues-Vives.

Ces sorties réunissent souvent jusqu'à 30 participants. L'Association finance une partie du coût de ces sorties pour ses adhérents. Ces activités sont ouvertes à tous publics et sont l'occasion de rencontres conviviales.

L'Association organise également des conférences, des soirées et des sorties spectacles, ainsi que des rencontres conviviales. Par exemple en 2015, nous avons proposé, début janvier, la galette des rois à nos adhérents. Ensuite furent proposées au cours de l'année une soirée café-philos avec l'auteur et humoriste Alain Guyard, une conférence sur les Shadoks présentée par M. Gérard Berry, professeur au Collège de France et médaille d'or du CNRS, et une sortie à la salle Paloma de Nîmes pour un concert de Chicago Blues.

En décembre 2015, ce sera une sortie familiale au Théâtre Le Cratère d'Alès.

L'Association gère la bibliothèque d'Aigaliers (prêt de livres gratuit et ouvert à tous publics, prêt de DVD). La collection de base compte environ 2600 livres, plus environ 300 livres du bibliobus du Gard renouvelés 3 fois par an. Nous achetons des nouveautés une fois par an aussi. Une rencontre mensuelle de lectrices et lecteurs, tous les premiers lundis du mois, est l'occasion pour de vives discussions autour des nouveautés de la scène littéraire.

A la bibliothèque, les bénévoles de l'Association font régulièrement la lecture des contes pour les enfants de l'école d'Aigaliers et pour les enfants participant au centre de loisirs.

L'Association a renouvelé en 2015-16 sa participation au programme CLAS (accompagnement scolaire) et le programme REAAP (réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents). Pour le CLAS, pour la saison 2015-16, l'Association intervient dans les écoles de Baron et de Foissac pour l'aide aux devoirs et un cours d'anglais.

Trois fois par an, l'Association édite une lettre d'information qui est distribuée dans les 3 communes et un nouveau site internet a été inauguré en 2015. L'Association est gérée par un Conseil d'Administration de 10 personnes, un bureau de 3 personnes toutes bénévoles et une secrétaire d'accueil. L'Association, avec plus de 200 membres, est ouverte à tous.



### Services en ligne de l'Association

Entrée au site de l'Association

Appel au bénévolat

Consultation de la bibliothèque municipale

**Pour tout renseignement :**

tél : 04 66 22 10 20;

mail : [aphyllanthe@orange.fr](mailto:aphyllanthe@orange.fr)

Site : [www.aphyllanthe.fr](http://www.aphyllanthe.fr)

**Horaires de la bibliothèque :**

mercredi de 9h00 à 12h00 et 15h00 à 18h00

jeudi 9h00 à 12h00

vendredi 9h00 à 12h00



## ASSOCIATION LES LUTINS 2015-2016



L'Association les Lutins gère les courts municipaux d'Aigaliers et Foissac en partenariat avec les municipalités. Pour pouvoir accéder aux courts, il suffit de s'inscrire en signant un règlement intérieur établi également en concertation avec les mairies. L'accès aux courts est réservé aux résidents des communes d'Aigaliers, Baron et Foissac.

La clé est changée chaque année et l'inscription est valable 1 an :

- du 1er mai au 30 avril à Aigaliers
- du 1er septembre au 31 août à Foissac

Les familles participent pour un montant de 25 € par famille et 5 € pour la clé pour l'année :

- Pour Foissac s'adresser à Eric Souro 04 66 37 45 91 ou Mickaëlle Dieu 04 66 03 02 11
- Pour Aigaliers s'adresser à Béatrice Causse 04 66 22 08 59 [beacausse@gmail.com](mailto:beacausse@gmail.com)

La fréquentation des courts de tennis d'Aigaliers et de Foissac a été en nette augmentation cette année 2015. Les résidents et aussi les vacanciers apprécient les courts très agréables dans nos villages. Les filets ont été changés sur les 2 courts.

L'Association Les Lutins se réjouit de l'utilisation en augmentation des courts municipaux pour la saison 2014/2015.

Pour l'Association

Béatrice Causse

Tél : 04 66 22 08 59 aux heures des repas

Mail : [beacausse@gmail.com](mailto:beacausse@gmail.com)



Alors que la saison de chasse concernant le gibier sédentaire, se termine, sauf pour le sanglier (fermeture le 31 mars), je veux cette année, au nom de tous les chasseurs et plus particulièrement les chasseurs de sangliers, remercier Monsieur le Maire et son conseil municipal.

Après nous avoir déjà choyés en construisant le cabanon des « chasseurs-randonneurs », cette année la mairie a réalisé un agrandissement qui nous sert exclusivement de salle de découpe.

Cette pièce spacieuse, carrelée, permet à nos collègues qui dépècent d'exécuter leur tâche (qui n'est pas la plus agréable de la journée) dans de bonnes conditions, surtout du point de vue hygiénique.

J'ajoute à cela le branchement imminent de l'eau, en effet, la mairie a négocié avec la société Urbasolar, propriétaire du parc photovoltaïque, la prise en charge financière du branchement du local au réseau d'eau de la commune.

Remerciement encore en ce qui concerne le bail de chasse, car Monsieur le maire et son Conseil ont consenti à nous céder le bail de chasse pour l'euro symbolique. Cette économie de 700 Euros est loin d'être négligeable pour la société.

Je termine en affirmant que tout cela a été réalisable grâce à la proximité qui existe encore entre les associations, le Maire et son conseil municipal.

Quant serait-il si les communes venaient à disparaître ?

Bonne Année à Tous

« A l'an que ven »

Pour l'association

Le président

BONZI Jean-Pierre







## AVEC ET POUR LES ENFANTS

Suite au départ de 3 membres du bureau, comme les années précédentes nous sommes en effectif réduit.

### **Assemblée Générale de l'Association**

Malgré les invitations remises aux parents en début d'année, l'Assemblée Générale a eu lieu avec un seul parent d'élève. Nous avons tout de même réélu le bureau :

**Présidente : Mme LACROIX Lætitia,**

**Secrétaire : Mme TOSANIC Audrey,**

**Trésorière : Mme PASCAL Jessica.**

Il est bien entendu que l'Association ne peut fonctionner avec si peu de mains, nous avons besoin de bénévoles !!!

Une réunion d'information sera organisée le Vendredi 15 Janvier 2016 à 20H30 au foyer d'Aigaliers pour la préparation du loto. Lors de cette réunion, si nous n'avons pas assez de bénévoles, nous nous réservons le droit d'annuler toutes les manifestations prévues y compris la kermesse.

Malgré tout, nous tenons à vous assurer de notre motivation pour maintenir l'Association en vie afin de pouvoir continuer à verser tous les bénéfices des manifestations aux écoles pour financer les sorties scolaires.

Sachant que l'an dernier, les sorties citées ci-dessous ont été subventionnées en partie par l'APE, ainsi que la mise en place du repas de fin d'année lors de la kermesse qui a rencontré un réel succès.

Aigaliers : Cirque et Livres.

Foissac : Cirque et Grotte.

Baron : Classe verte.

L'APE souhaite remercier les instituteurs, mairies, sociétés de la région (sponsors), habitants des différents villages, parents et familles des élèves qui sont venus nous aider lors des manifestations précédentes.

Une subvention de 200 Euros a également été versée au TAP afin de réaliser les petits cadeaux de Noël, fêtes des mères et fêtes des pères.

Dates des manifestations prévues à ce jour :

**Loto : Samedi 06 Février 2016 à 20H30 au foyer d'Aigaliers.**

**Vide grenier : Dimanche 10 Avril 2016 à Foissac.**

**Kermesse : Vendredi 17 Juin 2016 à l'école de Baron.**

### **DERNIERES MINUTES !!!**

**Nous sommes heureux de vous annoncer que nous sommes de retour avec 5 membres actifs au sein de l'Association**

**Nouveau Bureau :**

**Présidente : Laetitia Lacroix**

**Secrétaire : Guillaume Seidenbinder**

**Vice-secrétaire : Pauline Plouchard**

**Trésorière : Jessica Pascale**

**Vice-trésorière : Cyrielle Cechella**

## **Récapitulatif de nos activités de septembre 2014 à juin 2015**

### **Nous avons repris nos activités le 2 septembre 2014 après deux mois de vacances !**

Dès le 16, nous nous sommes réunis au restaurant pour un repas délicieux, avec une belle journée ensoleillée.  
Le 23 septembre 2014, rendez-vous pour les anniversaires de juillet, août et septembre avec un goûter et la remise d'un cadeau à chacun.  
Le 15 octobre 2014, sortie à Courry, repas suivi d'une castagnade avec la participation du club de la Fenestrelle.  
Le 21 octobre 2014, Assemblée Générale du Club à la salle André Meynier à Aigaliers. Nous sommes reçus par Monsieur le Maire qui nous a offert à l'issue de cette réunion un apéritif. Puis, le repas, avec l'animation a été servi au foyer de Foissac.  
Le 28 octobre 2014, sortie au Pin de Dis pour une castagnade suivie l'après-midi de la visite de la mine témoin à Alès.  
Le 18 novembre 2014, repas à Baron, servi par le traiteur Fabaron de Lasalle.  
Le 2 décembre 2014, réunion publicitaire par la société RS Distribution, repas offert avec un cadeau.  
Le 16 décembre 2014, goûter de Noël et nous fêtons les anniversaires d'octobre, novembre et décembre.  
Le 13 janvier 2014, nous célébrons l'épiphanie ; reines et rois sont couronnés !  
Le 25 janvier 2015 : notre Loto à la salle des fêtes de Foissac.  
Le 3 février 2015, nous fêtons la chandeleur avec des crêpes à la confiture.  
Le 10 février 2015, dégustation des produits du Tarn, accompagné d'un plat chaud pour la modique somme de 10€.  
Le 24 février 2015, réunion publicitaire, sans obligation d'achat ; repas offert avec un cadeau à chaque participant.  
Le 10 mars 2015, nous fêtons les anniversaires de janvier, février et mars, avec un goûter et un cadeau.  
Le 15 mars 2015 : concours de belotes au foyer de Baron.  
Le 22 mars 2015, notre 2<sup>ème</sup> Loto à la salle des fêtes de Foissac.  
Le 25 mars 2015, fêtes des grands-mères ; sortie avec le club laFenestrelle ; repas au restaurant dans les gorges de la Jonque.  
Le 31 mars 2015, repas au restaurant « La Rose des Vents » à Baron ; le club a participé de 5 € par convive.  
Le 19 mai 2015, pique-nique au bord du lac de St Maurice de Cazevielles. La pluie nous a obligés à nous rapatrier au foyer.  
Le 2 juin 2015 : voyage à Carcassonne avec le club la Fenestrelle.  
Le 11 juin, fête de la fédération à Saint Jean du Gard. Une adhérente a gagné un séjour pour 2 personnes dans un village-vacances.  
Le 16 juin 2015: visite d'une conserverie à Port St Louis du Rhône ; Nous avons pris le bac pour aller à Salin de Giraud, où nous attendait une succulente bouillabaisse puis visite des Salins en petit train jusqu'à Aigues-Mortes.  
Le 30 juin 2015, notre traditionnel méchoui offert à tous nos adhérents.  
Sur ce dernier voyage, nous nous sommes dit « Au revoir » pour deux mois de vacances !

Le Club de l'Arque tient à remercier monsieur le Maire, ses adjoints pour le prêt de la salle du foyer, pour nos manifestations, sans oublier la subvention qu'ils nous attribuent tous les ans.

Cette année, c'est avec tristesse que nous avons appris que Marthe Soulas nous a quittés. Nous renouvelons à sa famille et à ses proches notre profonde sympathie.

Claudine Krieger, secrétaire du club de l'Arque





*Cette association a pour objectif de permettre aux habitants d'Aigaliers, Baron, Foissac de se rencontrer autour de différents centres d'intérêts.*

Créée depuis plus de 15 ans, l'Association Baronnaise d'Animation organise chaque année un rallye touristique. Cette journée a un double objectif :

- Permettre à tous les participants de cette manifestation de passer de façon ludique une journée à découvrir le patrimoine du département dans une ambiance conviviale,.

- De reverser tous les fonds récoltés pour le fonctionnement de la salle informatique de l'école de Baron, qui viennent s'ajouter aux subventions accordées par le conseil départemental et les mairies de Baron Foissac, Aigaliers. L'association maintient, rénove le parc de cette salle informatique. Grâce aux bénéficiaires des différents Rallyes et des subventions, l'ABA a pu cette année acheter pour remplacer du matériel défaillant et obsolète :

2 ordinateurs portables - 4 clés WiFi - 4 clés 16 Go - 4 souris sans fil - 1 extension garantie 2 ans

Mr Tetaert encadre bénévolement les cours d'informatique assurés pendant le temps scolaire ainsi que les ateliers informatique organisés par le SIRP pendant les activités périscolaires.



Récit d'une concurrente (M.M Julian) :

« Ce jeudi de l'Ascension 2015, les responsables de l'association ABA (Association Baronnaise d'Animations), Bernard Plantevit et son épouse Claudy, Patrick Ponton et Jean Marc Afflatet, ont encore une fois comblé les attentes des équipes participantes, qui ont pu découvrir de véritables petits bijoux de villages dont certains classés parmi les plus beaux tels St André de Roquepertuis, Montclus, Tharoux et Barjac, ainsi qu'une randonnée en garrigues sur le site de la Baumes aux Fades sur la commune de Méjannes le Clap où les équipes purent admirer les dolmens datant de 6000 ans et faire la découverte très explicitée de la flore et de la faune dans ce milieu naturel protégé.

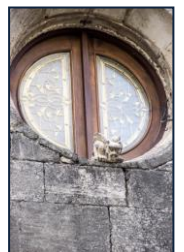
Recrus de fatigue, mais la mémoire débordante d'images et de nouvelles connaissances, les participants se sont retrouvés le soir à la Salle des Fêtes de Baron pour entendre les résultats, recevoir les prix dévolus à chaque équipe et prolonger ensemble ces moments privilégiés autour de grillades préparées par les valeureux organisateurs et bénévoles, dans l'attente de la dix septième édition !!

Ressenti d'un organisateur (J.M Afflatet): Une belle journée qui a notamment permis aux participants de tous âges de faire un saut dans le temps lointain (dolmens de - 6000 ans) ou plus proche de nous (charbonnières du siècle dernier), un parcours de santé autour de Méjannes le Clap et d'arpenter les ruelles voûtées du village de Montclus, classé parmi les plus beaux de France.

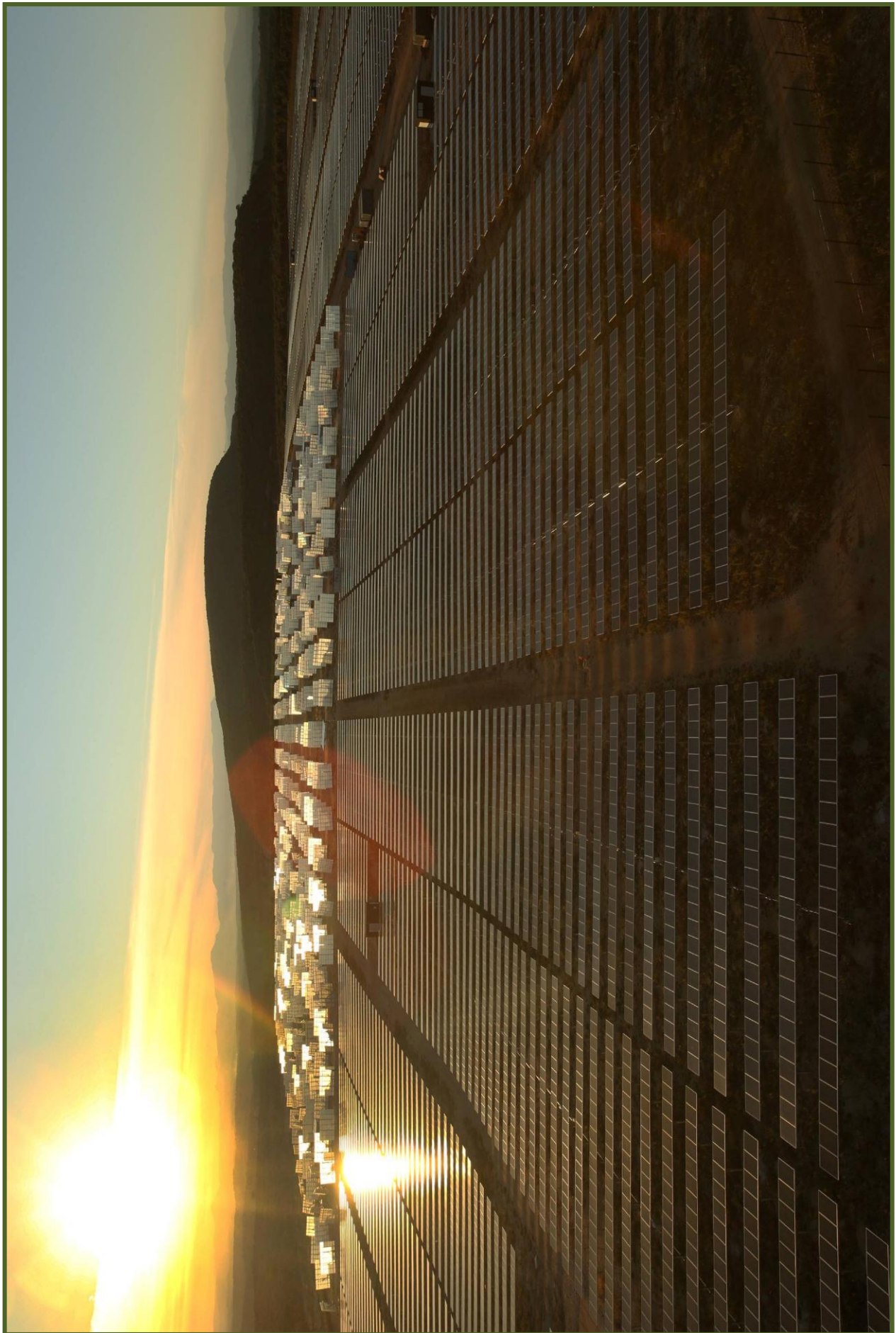
L'après-midi a permis aux participants de découvrir un autre village classé, Barjac, et ses aspects toscans, ses nombreux monuments "Renaissance" ... bien plus calmement que lors de ses foires à la brocante et antiquités. La Vallée de la Cèze a été le théâtre de la dernière étape à Tharoux qui a également conquis le public après des jeux d'agilité et de reconnaissance de saveurs.

La journée s'est terminée à Baron par le classement des équipes et la remise des prix suivis d'un apéritif et des grillades préparées par les valeureux organisateurs qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour que la journée conviviale programmée soit une réussite pour tous ... Merci à tous !"

Grâce aux différents sponsors, toutes les équipes sont reparties avec un lot.







**Ce bulletin est entièrement conçu par les Elus et la Secrétaire de Mairie, et imprimé en mairie.**